

# DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MANIFESTATIONS SPORTIVES

**Les associations sportives affiliées à une fédération sportive peuvent prétendre à l'octroi d'une subvention dans le cadre de l'organisation de manifestations d'intérêt sportif national et international.**

Nom de l'association (identique à celui déclaré en Préfecture) :

Commune du siège social (déclarée en Préfecture) :

Nom de la manifestation :

Date de la manifestation :

Lieu de la manifestation :

Montant de la subvention demandée (le montant sollicité ne peut excéder 20 % des dépenses engagées) :

#### Informations RGPD :

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à la gestion des dispositifs d'aide adoptés par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Les données enregistrées sont celles liées au formulaire de demande d'aide départementale ainsi que les informations que vous avez librement fournies. Elles n'ont pas pour finalité une prise de décision automatisée. Elles sont uniquement destinées à la Direction de la participation citoyenne et de la vie associative et sportive pour l'instruction de votre demande. Elles sont conservées 10 ans avant archivage et destruction.

Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général sur la protection des données - RGPD et Loi informatique et liberté modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou d'effacement des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative.

Vous pouvez réaliser ces démarches, en justifiant de votre identité, par mail à l'adresse suivante : [contact-dpd@lotetgaronne.fr](mailto:contact-dpd@lotetgaronne.fr), par courrier au Département de Lot-et-Garonne, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, 1633 av du Général Leclerc 47922 Agen Cedex 9.

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL, autorité de contrôle (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex - [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

#### PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date d'envoi par l'association :

Date réception :

I -

T -

D -

Date CP :

Montant :

Date du paiement :



## ÉLIGIBILITÉ AU RÉGIME

- \* La manifestation doit être organisée par une association sportive affiliée à une fédération sportive, et domiciliée en Lot-et-Garonne.
- \* La manifestation doit présenter un intérêt sportif au niveau national ou international. Elle doit être inscrite à un calendrier fédéral officiel.
- \* Sont cependant exclues : les « journées portes ouvertes », les démonstrations locales, les commémorations, les manifestations sportives commerciales. Les demandes liées à l'organisation de stages, relevant des missions normales des comités sportifs ne sont pas recevables.
- \* **Le dossier doit être impérativement déposé avant la date de la manifestation.**
- \* La manifestation doit être reconnue par le comité départemental ou la ligue.

## DOSSIER À COMPLÉTER ET PIÈCES À FOURNIR

**Le présent dossier est à remplir en pages 1, 3 et 4 et doit obligatoirement être accompagné des pièces suivantes**

- \* le descriptif détaillé des épreuves avec le programme de la manifestation,
- \* le justificatif de l'inscription à un calendrier officiel fédéral et du niveau sportif de la manifestation,
- \* le bilan financier (page 4), certifié conforme et signé du Président, accompagné d'un bilan sportif et d'un dossier de presse de l'édition précédente (le cas échéant),
- \* le budget prévisionnel de la manifestation,
- \* l'attestation de reconnaissance de l'évènement par le comité départemental ou, à défaut, par la ligue,
- \* de tout document complémentaire sur la manifestation, utile à l'instruction du dossier,
- \* le Relevé d'identité bancaire (Rib), pour les nouvelles associations ou en cas de changement.
- \* le récépissé de déclaration de création ou de modification de l'association à la Préfecture, à jour,
- \* la fiche de situation au répertoire Siren indiquant le numéro Siret de l'association, à jour,

## REMARQUES IMPORTANTES

- \* Pour toute action financée par le Département, le bénéficiaire devra mentionner sa participation financière sur tous les supports de communication utilisés (dossiers, affiches, site Internet...).
- \* Sauf exception, une seule aide par association sera accordée annuellement pour l'organisation d'évènements sportifs.
- \* Un accusé de réception fait toujours suite au dépôt d'un dossier. Il vous appartient de nous contacter si vous ne le recevez pas dans le mois qui suit.
- \* Un dossier incomplet (pièces manquantes, non à jour, informations incomplètes...) sera ajourné. L'accusé de réception vous indiquera les démarches à effectuer. Aucune relance ultérieure ne sera effectuée par le service.
- \* Le paiement interviendra après la date de la manifestation et vérification, par le service, du déroulement de celle-ci.

**TOUT DOSSIER REÇU APRÈS LA MANIFESTATION  
SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉ.**

### Adresse postale :

Hôtel du Département  
Direction générale adjointe solidarités territoriales,  
éducatives et sportives  
Direction de la participation citoyenne et de la vie  
associative et sportive  
Service vie associative et sportive  
47922 AGEN CEDEX 9

### Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Anne DUMAIS  
05 53 69 41 37  
anne.dumais@lotetgaronne.fr

**IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION**

Nom de l'association (identique à celui déclaré en Préfecture) : \_\_\_\_\_

Président(e) : \_\_\_\_\_

Fédération d'affiliation : \_\_\_\_\_

Discipline sportive : \_\_\_\_\_

N° SIRET (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Siège social de l'association (déclaré en Préfecture) : \_\_\_\_\_

Lieu d'activité de l'association : \_\_\_\_\_

Téléphone(s) : \_\_\_\_\_

Courriel(s)<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_Courriel(s) - information<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Pour recevoir les informations du Conseil départemental relatives aux subventions sportives et concernant la politique sportive du Département et pour toute correspondance entre le service Vie sportive et votre association.

<sup>2</sup> Pour recevoir des informations destinées aux associations de manière plus générale du Conseil départemental (exemple : formations gratuites proposées, consultations...).

Site Internet : \_\_\_\_\_

Rib :  Joint au dossier  Non transmis car identique à celui de l'an passé  
(si aucune case n'est cochée, le Rib vous sera demandé dans l'accusé de réception et votre dossier sera considéré incomplet)

**ADRESSE DE CORRESPONDANCE** (si différente de celle ci-dessus)

Référént du dossier : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION**1 - La manifestation est-elle inscrite à un calendrier officiel ?  Oui  Non2 - Nature de la compétition :  Nationale  Internationale3 - Nombre de sportifs attendus : \_\_\_\_\_  
d'accompagnants / encadrants (coach, arbitres, bénévoles) : \_\_\_\_\_  
de public : \_\_\_\_\_4 - Inscriptions des sportifs :  Gratuites  PayantesEntrées de spectateurs :  Gratuites  Payantes**LE CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN**

L'association s'engage à respecter les principes figurant dans le contrat d'engagement républicain en application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000.

En application de l'article 5 du décret 2021-1947 du 31 décembre 2021, l'association veille à ce que le contrat d'engagement républicain soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles. Sont imputables à l'association les manquements commis par ses dirigeants, ses salariés, ses membres ou ses bénévoles agissant en cette qualité, ainsi que tout autre manquement commis par eux et directement lié aux activités de l'association, dès lors que ses organes dirigeants, bien qu'informés de ces agissements, se sont abstenus de prendre les mesures nécessaires pour les faire cesser, compte tenu des moyens dont ils disposaient.

En cas de manquement aux engagements souscrits au titre du contrat précité commis entre la date à laquelle la subvention a été accordée et le 31 décembre de la même année, la subvention pourra être retirée pour un montant correspondant au prorata de la partie de la période couverte par la subvention qui restait à courir à la date du manquement.

Je soussigné(e), (nom et prénom) \_\_\_\_\_

représentant(e) légal(e) de l'association \_\_\_\_\_

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci.

déclare (cocher les cases) :

que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

que l'association s'engage à respecter les 7 engagements du Contrat d'engagement républicain, consultables à l'url suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044806609>

## BILAN FINANCIER DE LA MANIFESTATION PRÉCÉDENTE ET BUDGET PRÉVISIONNEL

(remplir ce document impérativement)

CHARGES	Bilan financier	Budget prévisionnel	PRODUITS	Bilan financier	Budget prévisionnel
<b>Organisation :</b>			<b>Subventions :</b>		
Secrétariat (*)			État		
Droits ligue / fédé			Région		
Sécurité, gendarmerie, signaleurs			Département		
Secours / Médecin			Intercommunalité		
Achat récompenses, prix, primes (*)			Ville		
Location(s) (*)			Autre(s) - À préciser		
Matériel, logistique (*)			<b>Aides fédérales :</b>		
Assurance			Fédération		
Animation, speaker			Ligue		
Arbitrage			Comité départemental		
Charges de personnel ou honoraires			<b>Fonds propres</b>		
Buvette			<b>Entrées spectateurs</b>		
Achats de fournitures non-stockables (eau, énergie...)			<b>Droits d'engagements ou d'inscription</b>		
Autre(s) - À préciser			<b>Recette produits destinés à la revente (buvette...)</b>		
<b>Communication :</b>			<b>Partenaires privés :</b>		
Insertion presse			-		
Affichage, dépliant, etc. (dont frais postaux)			-		
Publicité			-		
Objets promotionnels			-		
Autre(s) - À préciser			-		
<b>Restauration</b>			-		
Restauration des compétiteurs			<b>Autre(s) :</b>		
Restauration des bénévoles et organisateurs			-		
Autre(s) - À préciser			-		
<b>Réception</b>			-		
<b>Hébergement</b>			-		
<b>Déplacements</b>			-		
<b>Autre(s) - À préciser</b>			-		
<b>TOTAL I</b>			<b>TOTAL I</b>		
<b>Valorisation du bénévolat</b>			<b>Valorisation du bénévolat</b>		
<b>Mise à disposition gratuite des biens et services <sup>1</sup></b>			<b>Mise à disposition gratuite des biens et services <sup>1</sup></b>		
<b>TOTAL II</b>			<b>TOTAL II</b>		
<b>TOTAL I + II</b>			<b>TOTAL I + II</b>		

ATTENTION : Le budget prévisionnel doit être équilibré (total des dépenses = total des recettes)

(\*) Merci de bien vouloir détailler ces 4 postes budgétaires

---



---



---



---

<sup>1</sup> Détailler précisément les aides apportées par les collectivités :

---



---



---

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_,

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, Président(e) de l'association,

certifie conformes les informations portées dans ce dossier et certifie avoir lu les informations RGPD en page 1 et les informations importantes indiquées en page 2.

Toute fausse déclaration pourra entraîner l'annulation de la subvention.

LE (OU LA) PRÉSIDENT(E)

(nom en lettres capitales et signature)